

Notre expérience de sinistres de centrales :
Causes, Conséquences, Montants Indemnisés
Solutions de Prévention-Protection
pour éviter un sinistre.



jeudi 29 juin de 14 h 30 à 15 h 00

Cette présentation est rédigée au mieux de nos connaissances professionnelles avec pour objectif d'aider à réduire la probabilité et/ou la gravité des dommages aux biens de nos clients. Cette présentation ne concerne pas les aspects de sécurité des personnes. Sa nature n'est que consultative et les décisions finales et la mise en œuvre sont du ressort de l'utilisateur. Par conséquent aucune responsabilité n'est assumée au titre des choix retenus par le client, y compris en cas de mort ou blessures graves provoquées par négligence. Cette clause devra être interprétée selon le droit français.

Sommaire

1 - QUI SOMMES NOUS ?

2 – EXEMPLES DE SINISTRES INDEMNISES

**Origines, Conséquences, Montants Indemnisés
Solutions de Prévention-Protection**

3 - CONCLUSIONS – QUESTIONS ?

1 - Qui sommes nous?

Courtier d'assurances : **Votre représentant**

Métier : **Conseil en gestion de risques**
Assurances de centrales hydroélectriques

Spécialités : **Dommmages (Incendie, Bris, Evts. Naturels)**
Pertes d'Exploitation
Responsabilité Civile
Atteintes à l'Environnement

NOS CLIENTS ASSURES EN FRANCE EN 2017

Centrales / Turbines :

50 centrales / 75 turbines

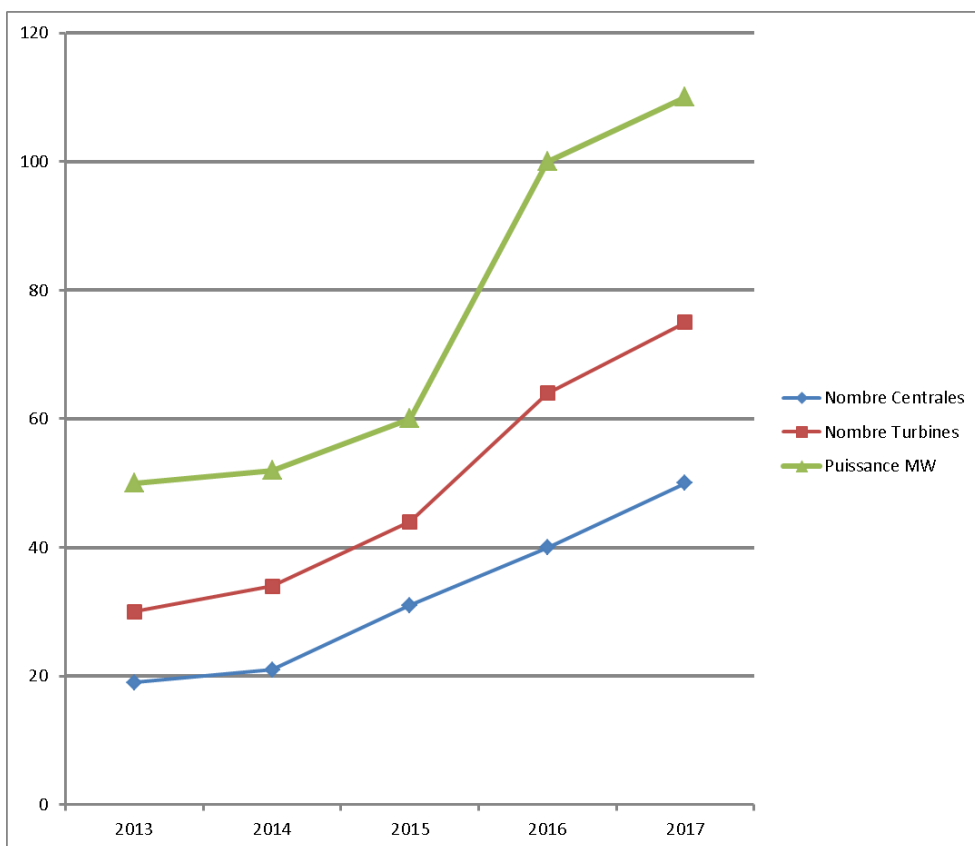


Puissances / Productions :

110 MW / 430 Gwh



UNE CROISSANCE CONTINUE DE NOS ACTIVITES



2 - EXEMPLES DE SINISTRES INDEMNISES

Origines

Conséquences

Montants Indemnisés

Solutions de Prévention-Protection

A - INCENDIE : BATTERIES DE CONDENSATEURS

➔ Une armoire avec batteries de condensateurs prend feu en 2016 dans une centrale dont les armoires électriques ont été rénovées en 2014. A 2h13, de la fumée commence à sortir de l'armoire de compensation

Il s'écoule environ 20 minutes entre les premières fumées et l'apparition des premières lueurs de flammes.

Origine



Conséquence

➔ Destruction des armoires électriques

Arrêt total de la production des 4 groupes de la centrale

➔ Enfumage



➔ Expertise Judiciaire

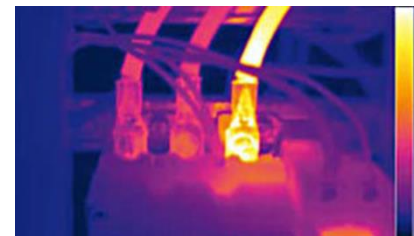


Nécessité de décontaminer et d'encapsuler par une société spécialisée

A - INCENDIE : BATTERIES DE CONDENSATEURS

Montants Indemnisés

- ➔ **-Dommages Directs : 270.000 €**
dont : Bâtiments, Matériels, Décontamination, Déblais, Huissier, Expert d'Assuré
- ➔ **Pertes d'Exploitation : 170.000 €**
dont surcoût lié à la solution temporaire



Prévention - Protection

- ➔ Réaliser une **thermographie IR** pour voir si il n'y pas échauffement des contacteurs
- ➔ **Séparer les armoires** de condensateurs par un compartimentage de type **coupe feu 1 h** et étanche aux fumées des autres matériels de la centrale en maintenant une ventilation adéquate.
- ➔ Sinon :
 - Prévoir une tête de **détection incendie** dans l'armoire pour être informé des premières poussières de combustion afin de se rendre sur place pour éteindre.
 - Si aucune intervention humaine rapide n'est possible, installer une extinction ponctuelle car ce type d'incendie est très rapide (moins de 20 minutes entre les premières fumées sortant de l'armoire et les flammes transmises aux armoires environnantes) et ne permettrait pas d'être réactif en absence de personnel sur place.

B - AUTRES SINISTRES

→ Présentation des autres sinistres lors de l'atelier du jeudi 29 mars 2017 de 14 h 00 à 15 h 00 au salon FHE de Toulouse.

3 - Conclusions

Des sinistres très probables

Des solutions :

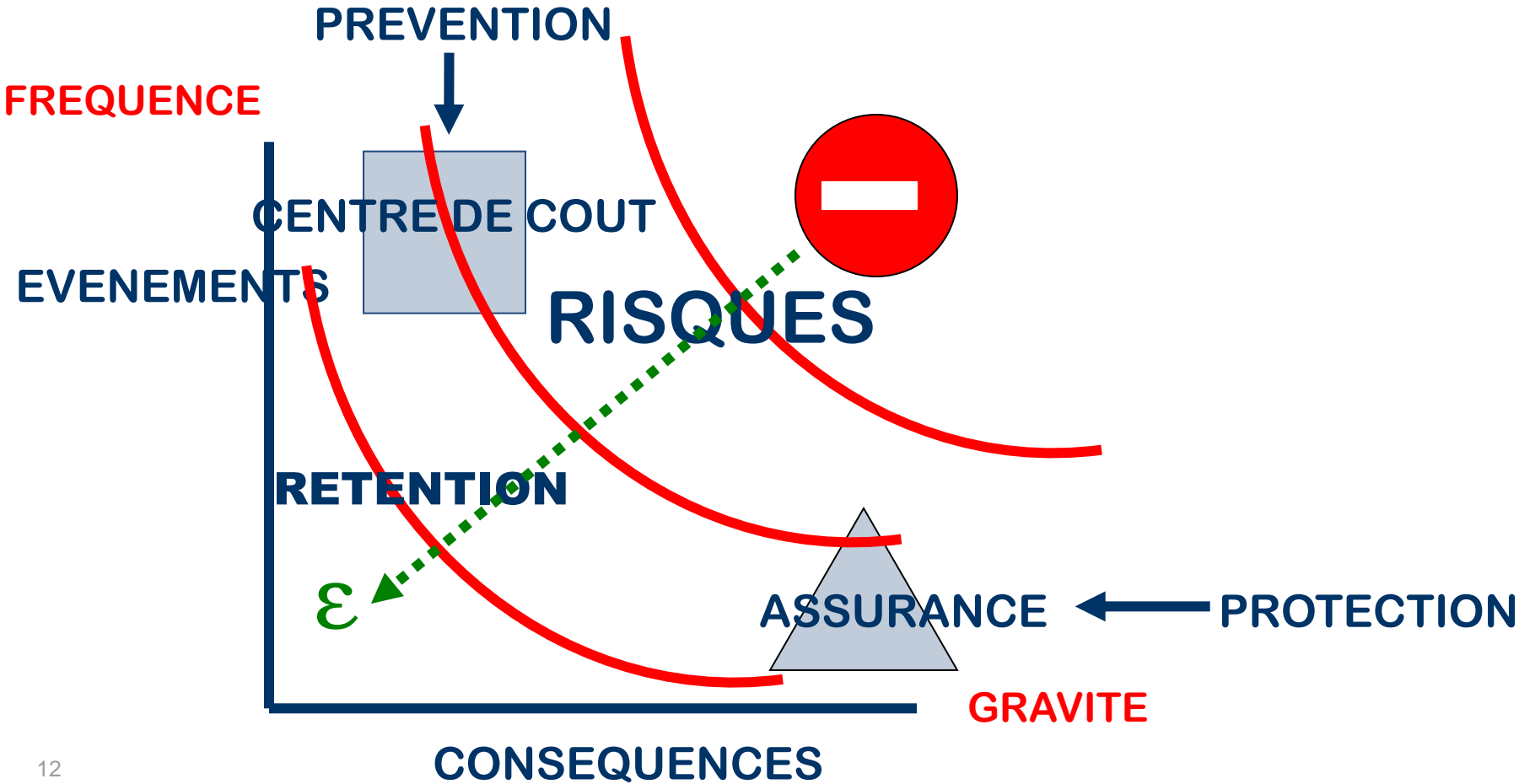
- **GESTION DES RISQUES**
- **UN BON CONTRAT D'ASSURANCES**
- **UNE BONNE GESTION DE SINISTRE**

Gestion des Risques

- **PREVENTION**
(Action sur les causes pour réduire la fréquence)

- **PROTECTION**
(Action sur les conséquences pour réduire la gravité)

GESTION DES RISQUES



UN BON CONTRAT D'ASSURANCES

NOTRE PLUS : UNE REDACTION SUR MESURE POUR LES CENTRALES HYDROELECTRIQUES

- ◆ UN CONTRAT DOMMAGES AUX BIENS ET PERTES D'EXPLOITATION ECRIT A 100% PAR **Assur  Hydro**
- ◆ UN CONTRAT RESPONSABILITE CIVILE ECRIT A 100% PAR **Assur  Hydro**

➔ Présentation détaillée de nos solutions lors de l'atelier du jeudi 29 mars 2017 de 14 h 00 à 15 h 00 au salon FHE de Toulouse.

POUR UNE BONNE GESTION DE SINISTRE

LA RENCONTRE DE 3 ELEMENTS HUMAINS ET TECHNIQUES : LA CENTRALE, L'EXPERTISE, LE CONTRAT

En Amont

Une bonne prévention – protection de l'exploitant
Un bon contrat d'assurances

En Aval

Une bonne gestion de l'urgence de l'exploitant
Un bon expert d'assureur
Un bon expert d'assuré
Une bonne coordination du courtier

QUESTIONS ?

**Nous vous remercions
de votre attention**

VOTRE CONTACT



8 Rue des capitaines de Clerville

44000 NANTES

➤ **Jean-Luc PORET**

➤ **Tel : 02 51 86 44 44**

➤ **Fax : 02 51 86 44 45**

➤ **Mob : 06 80 99 77 89**

➤ **E Mail : jean-luc.poret@AssurHydro.fr**